



ENSEIGNEMENTS

LV1 : Anglais

LV2 : Allemand ou Espagnol, à partir de la 5^{ème}

Bilangue Italien à partir de la 6^{ème}

Cultures et langues de l'antiquité (latines et grecques) à partir de la cinquième.

Classes à horaires aménagés danse ou musique (pré-inscription nécessaire sur le site du Conservatoire

conservatoire.brest.fr)

Chorale du collège sur un temps de midi.

« Devoirs faits ».

ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

Le collège propose des activités sur la pause de midi (12h - 13h30).

Activités artistiques, culturelles ou sportives sont proposées à tous les élèves et encadrées par les professeurs :

Ateliers hiéroglyphes, jeux de société, programmation, théâtre d'impro, etc. (variable selon les années)

L'association sportive et artistique, affiliée à l'UNSS, propose sur la base d'une adhésion de 21€, des activités diverses telles que le badminton, la danse contemporaine, le futsal, le hip-hop, le street dance et le surf.

Ces activités sont encadrées par les professeurs d'EPS et d'anglais du collège le midi et le mercredi après-midi.

Des rencontres inter établissements sont organisées certains mercredis après-midi selon les protocoles sanitaires.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Ses buts sont de :

- promouvoir l'image de l'établissement
- maintenir les relations parents-élèves-collège
- soutenir les actions du collège
- participer aux différentes instances mises en place

dans l'établissement

Contact : apec.annamarly@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Situé à mi-chemin du Campus La Pérouse-Kérichen et de l'Iroise, le collège est desservi par le bus (arrêt Hoche lignes 8 et 12) et le tramway (arrêts Pilier rouge et place de Strasbourg).

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h45 - 18h00

Mercredi : 7h45 - 16h (UNSS l'après-midi)

CONTACT

Collège Anna Marly

8 Rue Jules Lesven

29200 BREST

Tél. 02 98 80 43 93

ce.0291661y@ac-rennes.fr

site internet public :

<http://www.college-anna-marly-brest.ac-rennes.fr/>



accessibilité : rampes et ascenseurs



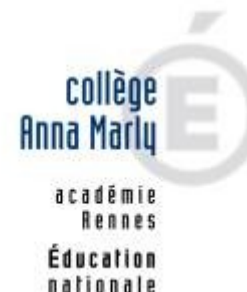
COLLÈGE ANNA MARLY

-

BREST

-

Établissement
D'Enseignement
Public



Informations 2026-2027

- CHAM - CHAD

- SEGPA

-DISPOSITIF ULIS

- SECTION BILANGUE ITALIEN

-OPTION LCE ANGLAIS MATHS/HISTOIRE GEO à partir de la 4^{ème}

-OPTION BIMER à partir de la 4^{ème}



PRÉSENTATION DU COLLÈGE

Anna Marly (1917-2006), danseuse, guitariste et chanteuse française née à St Pétersbourg (Russie), elle est l'auteure du chant des partisans (version Russe). Traduit en français par Maurice Druon et Joseph Kessel ce chant deviendra l'hymne de la Résistance pendant la 2ème guerre mondiale.

Spécificités : des classes à horaires aménagés (musique ou danse) , une section d'enseignement général et professionnel adapté (segpa), un dispositif ULIS, une section bilangue italien, Une option LCE anglais-maths, une option Bimer.

Privilégiant une approche par compétences, nous évaluons les acquis des élèves de 6ème sans note depuis plusieurs années (bulletins trimestriels de compétences).

Locaux :

Le collège dispose de salles spécialisées :

- centre de documentation et d'information (CDI) avec accès informatiques
- salles spécialisées de technologie et de sciences expérimentales
- salles informatiques
- salle de danse
- foyer élèves équipé d'un piano
- ateliers professionnels dédiés à la SEGPA

CLASSES A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE (CHAM) / DANSE (CHAD)

- internat possible aux 4 Moulins -

Dispositif officiel de l'Éducation Nationale en partenariat avec le Conservatoire de Brest, les élèves y bénéficient de 5 à 6h spécifiques de pratique artistique intégrée à leur emploi du temps au collège.

Attention, ces heures en plus sont compensées par 3 à 4h d'allègements horaires obligatoires dans plusieurs disciplines.

Certaines heures sont données au conservatoire et impliquent des déplacements à la charge des familles dont seul l'aller est accompagné par nos soins.

La finalité de ces classes est de permettre aux élèves montrant un goût et des aptitudes pour ces domaines artistiques d'en développer tout le potentiel tout en suivant un parcours scolaire équilibré et un parcours artistique diversifié. Les débutants sont acceptés. Un certificat médical et une visite médicale annuelle sont obligatoires pour la danse.

Les élèves sélectionnés doivent s'inscrire au conservatoire. Les frais d'inscription dépendent du quotient familial. Des aides du collège sont possibles.

Renseignements :

Conservatoire de Brest, 16 Rue du château, 29200 Brest ; tél. 02 98 00 87 08
portes ouvertes le samedi 14 mars 2026
<http://www.conservatoire-brest.com/>

Démarches d'admission et d'inscription :

- Candidature sur le site de conservatoire de Brest à compter de la mi- janvier 2026.
- En parallèle, demande de dérogation pour le collège Anna Marly dans le dossier d'inscription en 6ème fourni par l'école primaire courant mars.
- Audition collective (avec tous les candidats) et entretien sur les acquis artistiques et la motivation le 27 mars pour les CHAD-le 28 mars pour les CHAM. L'obtention de la dérogation est soumise à cette sélection par les équipes du collège et du conservatoire.
- Inscription au collège en juin après l'obtention de la dérogation.
- Nous avons un accord avec le collège « les 4 moulins » pour un éventuel accueil en internat.

Tél. 02 98 45 16 91

<http://www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr>

SECTION d'enseignement général et professionnel adapté

SEGPA

Un dossier doit être constitué pendant la dernière année d'école primaire. Il sera étudié en commission départementale pour une réponse en juin.

Cette décision de la commission est préalable à toute inscription.

En très grande difficulté scolaire, les élèves bénéficient de classes à effectifs réduits (16 élèves) et d'une pédagogie adaptée et individualisée. Ils peuvent également être intégrés dans les autres classes en fonction de leurs capacités. L'objectif est de permettre à chacun de réussir selon ses possibilités.

Les élèves sont d'abord pré-orientés en 6ème segpa. L'orientation définitive est confirmée en fin de 6ème.

En 6ème et en 5ème, l'enseignement est assuré par des professeurs des écoles spécialisés et des professeurs de collège.

En 4ème et 3ème, des professeurs de lycée professionnel complètent l'enseignement général par un enseignement professionnel en ateliers de découverte des métiers dans deux domaines :

- Habitat
- Hygiène, Alimentation et Services

Les élèves bénéficient également de périodes de stages étendues en 4ème et en 3ème (jusqu'à 10 semaines).

En fin de collège ils passent le CFG et éventuellement le DNB série professionnelle. Ils sont prioritaires pour l'orientation dans certains CAP.

Dispositif Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

SECTION BILANGUE ITALIEN dès la 6ème